

Aout 2016

4 rue Robert Mallet Stevens,
CS 60501
36018 Châteauroux cedex
Tel : 02 54 08 13 80
Fax: 02 54 34 65 47
Site: www.gdscentre.fr



La DNC est une maladie grave et contagieuse. La vigilance s'impose pour ne pas l'introduire sur le territoire français.



La Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

Qu'est ce que la DNC ?

La dermatose nodulaire contagieuse bovine est une maladie virale grave des bovins, responsable de pertes économiques significatives. L'agent responsable est un virus de la famille des varioles des ruminants. Les varioles sont des maladies à déclaration obligatoire et soumises à la réglementation de la Commission Européenne. Le virus est résistant

dans le milieu extérieur et notamment dans les croûtes issues des animaux atteints.

Le mode de contamination entre animaux n'est pas encore parfaitement connu. Il semble que la transmission se fasse majoritairement par des insectes piqueurs. Cependant, il se peut que les animaux puissent aussi se contaminer par contact direct ou de

manière indirecte par l'intermédiaire du matériel (les abreuvoirs semblent être un point de transmission par exemple).

La DNC était localisée en Afrique sub-saharienne. Elle s'est étendue depuis 1986 jusqu'à atteindre l'Europe et la Russie.

Cette maladie n'est pas une zoonose.

Symptômes et lésions

La maladie peut évoluer sous trois formes de gravité différente. Environ **50% des animaux sont naturellement résistants** à la maladie. Dans tous les cas, la période **d'incubation varie de 4 à 14 jours** en moyenne.

Forme classique :

Evolution en 3 phases :

1— Le premier signe clinique est la **fièvre**, l'hyperthermie pouvant atteindre 41°C. Elle s'accompagne généralement d'**abattement**, d'**anorexie**, de **non rumination** et d'une **chute de la production laitière**. A ces signes s'ajoutent des écoulements au niveau du nez et des yeux (avec de la conjonctivite), et les animaux bavent. Les nœuds lymphatiques sont plus gros que la normale.

2— **L'éruption cutanée** débute 4 à 10 jours après le début de la première phase. Des **nodules de quelques centimètres de diamètre** sont visibles sur la tête, le cou, les membres, les flancs, la mamelle, le scrotum, le périnée et sur les muqueuses. Les **affections de l'œil** (conjonctivites et kératites) peuvent évoluer vers la cécité. On peut également observer des **œdèmes sous la peau** du ventre, des membres, du fanon, ...

Chez les jeunes, la maladie peut s'exprimer sous une forme dite « miliaire » qui se traduit par l'éruption d'une multitude de petits nodules de quelques millimètres de diamètre.

3— La maladie peut évoluer soit vers **l'induration et la persistance des nodules** (plusieurs années) soit vers la **nécrose des nodules**. Les nodules laissent la place à des **plaies cutanées** plus ou moins profondes, qui peuvent se surinfecter et qui mettent entre 7 jours (pour les plaie peu profondes et non surinfectées) et 2 mois à guérir.

Forme grave :

Evolution longue (3 à 4 mois) avec tarissement, avortement, stérilité, amaigrissement, altération de la peau.

Complications : affection respiratoire, arrêt de la rumination, dénutrition, toxémie, surinfection, chute des onglons, de la queue, des trayons en lien avec la localisation des nodules.

Mortalité en lien avec les complications.



Forme bénigne :

Fièvre pendant 2 à 5 jours.

Hypertrophie des nœuds lymphatiques.

Peu de signes cliniques et de faible intensité.

Nodules cutanées évoluant vers la cicatrisation en 3 à 6 semaines.

Diagnostic de la DNC

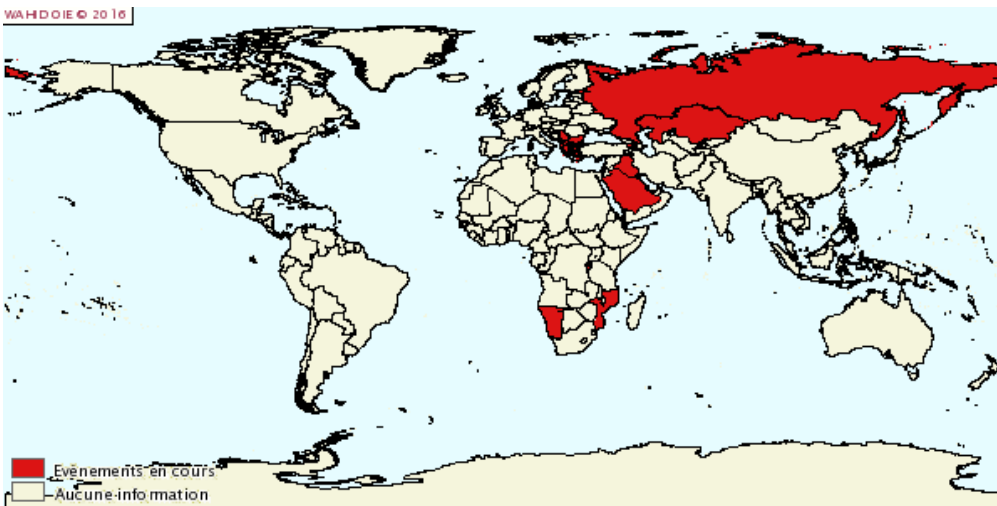
La suspicion de DNC est établie à partir des signes cliniques. La mise en évidence du virus se fait à partir de prélèvements de nodules cutanés, à partir d'écouvillons nasaux, oculaires ou buccaux ou encore à partir d'une prise de sang (uniquement durant la première phase de la maladie, avant la généralisation des nodules cutanés).

La DNC dans les Balkans

La DNC est connue classiquement en Afrique Sub-saharienne. A partir de 1986, elle a commencé à s'étendre, tout d'abord en Egypte puis au Proche-Orient. La maladie a été identifiée en Turquie en 2013 puis en Grèce en 2015 et elle s'étend actuellement dans plusieurs pays des Balkans (Albanie, Macédoine, Monténégro, Serbie, Bulgarie). **La progression de la maladie se poursuit malgré les mesures de préventions mises en place** (restriction des mouvements, vaccination dérogatoire dans les zones infectées, désinsectisation et désinfection du matériel).



Distribution des pays ayant déclaré des cas de DNC à l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) durant le premier semestre 2016 (source OIE).



Mesures pour limiter les risques d'introduction ou de diffusion

Malgré les mesures mises en place, la maladie continue de se propager dans les Balkans. L'Anses a été saisie pour émettre un avis quant au **risque d'introduction de la maladie en France**. En attendant les résultats de cet avis, la DGAL a émis quelques recommandations pour limiter le risque d'introduction de la maladie en France. Ces mesures concernent essentiellement les échanges et le transport d'animaux. Il est nécessaire de procéder à un nettoyage et une désinfection ainsi qu'à une éventuelle désinsecti-

sation des véhicules de transport. Les risques d'introduction sont augmentés par la diffusion sur de longues distances par le transport d'animaux, de vecteurs ou d'autres sources de contamination. Les mesures de prévention reposent donc sur la gestion de ce risque. La vaccination peut être utilisée mais uniquement suite à une dérogation accordée par la Commission Européenne dans les zones de foyers.

En France, un dispositif de surveillance de la maladie est en cours de mise en place.



Un animal infecté ne présente pas nécessairement les symptômes de la maladie.



L'action sanitaire ensemble

GDS 18 : 02 48 50 87 90

GDS 28 : 02 37 53 40 40

GDMA 36 : 02 54 08 13 80

GDS 37 : 02 47 48 37 58

GDS 41 : 02 54 57 21 88

GDS 45 : 02 38 65 50 60

Les GDS invitent les éleveurs à surveiller l'apparition d'éventuels symptômes dans leurs cheptels.

Pour toute question, ou en cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire ou votre GDS.